

2 « Visions d'avenir »
en dit long

3 Une proposition
inattendue

4 « Nous sommes très
heureux ! »

6 Redéfinir
la norme masculine

Egalité et nouvelles tâches ?

Deux décennies de service civil, bien sûr que ça se fête !

Encore plus important : Où allons-nous ? Quelles sont les visions d'avenir ?

Début juillet, le Conseil fédéral prenait connaissance du rapport du groupe de travail qui a planché sur l'évolution de l'obligation de servir. Le citoyen curieux découvrirait le « modèle norvégien » et son inclusion des femmes. Mais bien avant la sortie du rapport, c'est Corina Eichenberger, présidente de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national, qui a fait parler d'elle en soulevant la question de l'obligation de servir, souhaitant que le Conseil fédéral examine comment réduire le nombre de demandes de service civil déposées après l'accomplissement d'une partie du service militaire. De telles revendications bureaucratiques difficiles à retrouver dans la ligne politique d'un parti et qui cachent mal une recherche de visibilité individuelle ne feront douter personne de l'importance du service civil à l'avenir. D'ailleurs, le rapport du groupe de travail ne manque pas de nous livrer des propositions pertinentes pour le service civil de demain. CIVIVA a fait partie de ce groupe de travail.

Accessible sur base volontaire

Le « modèle norvégien » offre des pistes de réflexion intéressantes. Se basant sur une conception différente de la notion d'obligation de servir, il n'oblige pas toutes les personnes astreintes à fournir une contribution personnelle. Il s'agit plutôt de mobiliser dans un réservoir de conscrits d'une même classe d'âge les personnes qui remplissent de façon optimale les besoins de l'armée ou de la protection civile. Les besoins réels prennent ainsi le pas sur l'égalité face à l'obligation de servir telle que nous l'entendons actuellement en Suisse.

Actuellement, l'obligation de servir en Suisse ne concerne que les hommes. La demande pour une obligation des femmes a

causé beaucoup de remous. CIVIVA réfléchit depuis longtemps à la question. Nous pensons que le service civil doit devenir accessible sur une base volontaire. Non seulement les femmes, mais aussi les personnes sans passeport suisse ou les personnes inaptes au service militaire devraient toutes pouvoir s'engager pour la société sous la forme qui correspond le mieux à leurs aspirations.

Contraindre les femmes à un service obligatoire serait une erreur. Certes, un tel changement du principe de base est en discussion, mais les différences restent trop nombreuses dans trop de secteurs : nous sommes encore bien loin de la notion d'égalité ! Le rapport du groupe de travail le relève également (p. 189) : « La mise sur un pied d'égalité des deux sexes n'est pas non plus encore assurée dans d'autres domaines. Dans ce contexte, il serait faux de vouloir imposer d'autres obligations aux femmes. ».

Passons à l'obligation de servir encore plus controversée des pères de famille empêchés de remplir leurs tâches d'encadrement domestique en raison du service. Dans ce cas il y a aussi lieu de se demander s'il est juste vis-à-vis d'adultes sans enfants de libérer des parents de l'obligation de servir, ou si une telle différenciation ne favorise pas indûment la famille face à d'autres modes de participation sociétale.

En Suisse, l'égalité face à l'obligation de servir est considérée comme remplie dès lors que le plus grand nombre possible de personnes contraintes au service effectuent ce dernier. Plusieurs rapports du Conseil fédéral démontrent que le service civil contribue significativement à cet objectif. Le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann l'a encore souligné en

juillet dernier, lors de l'inauguration du nouveau centre de formation du service civil et de la fête de jubilé officielle.

Nous devons discuter !

L'armée pour sa part exprime régulièrement des craintes diffuses de perdre au change, de ne plus trouver assez de candidats. Cela en dépit du fait que l'armée suisse reste, compte tenu de la taille du pays, l'une des plus grandes armées au monde. Une armée qui met compulsivement la faute sur le service civil, alors que le rapport du groupe de travail dément cette version des choses. Et l'armée de rétorquer qu'elle doit pour des tâches spécialisées pouvoir sélectionner les meilleurs éléments dans le plus grand réservoir possible de recrues potentielles. Et cela ne serait plus possible si de plus en plus de gens se font réformer. Voyons voir ! Pour une fois service civil et armée partagent le même problème : la voie bleue (c'est-à-dire se faire réformer, ndlr) ne profite à personne. Mais le service civil en pâtit plus que l'armée. Quoi qu'on dise, une armée de masse est insensée et coûte cher, alors qu'un service civil amaigri par une baisse du taux d'accomplissement de l'obligation de servir ou même corseté artificiellement conduirait à de véritables problèmes au cœur même de la société.

Le 3 septembre prochain, ces questions pourront justement être débattues lors de la table ronde organisée à l'occasion du jubilé des 20 ans. Rendez-vous à l'Église Ste-Elisabeth à Bâle. Nous y accueillerons notamment Christoph Hartmann, actuel responsable de l'Organe d'exécution du service civil. Plus d'infos sur Civiva.ch.

Editorial

Tout pour une Suisse plus civile



Alois Vontobel,
représentant de la
CIVIVA.

Début juillet, le Conseil fédéral a publié le rapport du groupe de travail sur l'obligation générale de servir (voir p. 3). Le travail du groupe a duré de longs mois. C'est un bon signe que les résultats

n'aient pas été balayés sous le tapis. Néanmoins, le rapport ne révèle rien de vraiment substantiel. Aucun changement fondamental n'est à attendre pour les prochaines années. Il faut relever toutefois un vent nouveau qui semble souffler dans des sphères conservatives telles que la Société suisse des officiers, avec son président Stefan Holenstein qui souhaite rendre le service militaire plus attrayant. Par le passé, ce camp était connu pour se lamenter sur la « situation grave » liée au service civil et sur le « manque de soldats ». Sans oublier naturellement de lancer des tigres de papier sur le service civil et de lui poser toutes sortes d'obstacles bureaucratiques. Faut-il y voir un relâchement lié au bel anniversaire que

célèbre le Service civil suisse? Dans tous les cas, c'est un véritable jubilé – 20 ans de service civil et tant d'années à venir! En page 4 vous découvrirez les vœux d'anniversaire d'une poignée de personnalités. Malheureusement, aucune fête commune n'a permis de rassembler tous les milieux intéressés au service civil. L'Organe central ZIVI a ainsi célébré l'inauguration du nouveau centre de formation du Lac Noir (FR) les 1er et 2 juillet dernier en présence du président de la Confédération Johann Schneider-Amann. Le comité de CIVIVA était présent, et nous avons admirer la sobriété strictement fonctionnelle des infrastructures. Pour que les cours de formation (p. ex. « maniement de la tronçonneuse ») se déroulent sans perturbation, il fallait bien sûr éviter que l'esprit, happé par la matérialisation d'une posture artistique, ne vagabonde. Il en ira un peu autrement lors de la fête de jubilé organisée par CIVIVA à l'église ouverte Ste-Elisabeth (Elisabethenkirche) de Bâle le 3 septembre prochain. Notre devise « Visions d'avenir » en dit long. Pour en savoir plus, lisez en page 6 l'essai relatif à la table ronde sur le thème « Service pour tous? ».

Fête de jubilé

Le service civil fait la fête! Voilà 20 ans qu'en Suisse les objecteurs au service militaire peuvent faire du service civil. CIVIVA, l'association indépendante pour le service civil, veut fêter ça avec vous.

Quand ? Samedi 3 septembre 2016 dès 15 h.

Où ? Bâle, église ouverte Ste-Elisabeth (Elisabethenkirche, Elisabethenstrasse 10, 4051 Bâle).

Quoi ? Table ronde (thème: « Service pour tous ? »), exposition d'anniversaire, conseil gratuit sur l'obligation de servir, de bonnes choses à manger et à boire et un petit programme de musique unplugged.

On se réjouit de fêter avec vous!



Contact

Genève: CIVIVA, Maison internationale des associations, 17 rue des Savoises, 1205 Genève; Tél. 079 922 63 31; www.civiva.ch; Mail: secretariat@civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch; Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: Soirées de conseils et soutien de CIVIVA, Gartenhofstrasse 7, 8036 Zürich, régulièrement les mercredis à 19h, dates et détails sous www.civiva.ch/2/conseil

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de Septembre 2016; 24. édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, Case postale 9777, 8004 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Piet Dörflinger, Nicola Goepfert, Gregor Szyndler, Alois Vontobel

Traduction: Demsi.ch, Gideon Urbach

Tirage: 2000 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat

Controverses d'experts

Le 6 juillet dernier, le Conseil fédéral faisait publier le rapport final du groupe de travail sur l'obligation générale de servir. L'attente avait été longue. Le président de CIVIVA Heiner Studer nous livre ici son regard personnel.

Sur la base d'un arrêté du Conseil fédéral du 8 avril 2014, le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports d'alors, Ueli Maurer, a constitué le 1er mai 2014 un groupe de travail chargé d'examiner l'intégralité du système de l'obligation de servir. N'étant pas rattaché au Conseil fédéral, mais explicitement au DDPS, le groupe de travail en question n'avait a priori pas d'intérêts particuliers dans le service civil. Divers secteurs du DDPS étaient néanmoins représentés à haut niveau. Le groupe réunissait également d'autres organes fédéraux tels que l'Organe d'exécution du service civil (ZIVI), des conférences cantonales dans le domaine des directions de justice et police ainsi que la Conférence des responsables cantonaux des affaires militaires, de la protection de la population et de la protection civile. Après une première ébauche partielle de rapport, notre fédération CIVIVA a rejoint le groupe de travail début 2015 en tant qu'association faitière, tout comme la Croix-Rouge suisse, mais aussi la Société suisse des officiers, la Fédération suisse des sapeurs-pompiers et la Fédération suisse pour la protection civile.

Intenses discussions

CIVIVA ayant été invité à rejoindre le groupe de travail, le comité n'a pas manqué cette occasion d'agir et s'est décidé en faveur d'une participation. A priori, les défenseurs du service civil ne portaient pas avec un soutien retentissant. J'étais moi-même membre du groupe de travail, avec comme remplaçant le secrétaire général de CIVIVA, d'abord Samuel Steiner, puis Nicola Goepfert. Lors de leur participation, les deux jeunes secrétaires généraux ont parfaitement représenté nos intérêts. Habile négociateur aux compétences avérées, Christoph Hartmann, chef de l'Organe d'exécution du service civil, a par ailleurs joué un rôle important dans le groupe de travail.

Le groupe de travail avait notamment pour mission de traiter des mandats d'étude provenant de la « stratégie protection de la population et protection civile 2015+ ». L'un des points consistait par exemple à examiner « si et sous quelle forme le service civil (en tant qu'organisation ou en collaboration) pourrait être proposé parmi un ensemble plus fourni de possibilités que celui que propose, en son sein, l'actuelle protection civile pour l'accom-

plissement de l'obligation de servir dans la protection de la population. » Après de longs débats, le groupe de travail est arrivé à la juste conclusion que « dans le système actuellement en vigueur, une intégration du service civil dans la protection civile n'est ni nécessaire ni judicieuse ». Ce mandat d'étude a donc obtenu une réponse très clairement négative.

Le groupe de travail avait pour tâche de se positionner face à des mandats d'étude, tout en gardant la liberté de développer des idées propres. Il en a résulté des discussions intenses, acharnées et par moments aussi très constructives. Parallèlement aux délibérations, le président de la Société suisse des Officiers Denis Froidevaux, également représenté dans le groupe de travail, s'est exprimé à plusieurs reprises publiquement de façon tellement négative sur le service civil, que de mon point de vue cette attitude a heureusement joué en sa défaveur.

Statu quo en vue

Ma longue expérience du travail politique à tous les niveaux m'a montré qu'il est fondamental de rassembler autour d'une table les parties au contrat, de débattre et de tout mettre en œuvre pour obtenir un résultat. Après une prise de parole de ma part, l'un des membres issu du milieu militaire souligna à plusieurs reprises qu'exceptionnellement, il partageait mon avis sur tel ou tel point. Je trouvais plutôt amusant que mon interlocuteur se plaise à insister sur ce caractère « exceptionnel ». Mon expérience m'a montré qu'il est rare de rencontrer des adversaires idéologiques avec lesquels on ne parvient pas à partager au moins quelques bribes de point de vue. L'état de droit démocratique se base sur l'expression engagée d'opinions, sur la capacité d'écouter (et non seulement d'entendre) des avis divergents, avant de prendre des décisions qu'il faut ensuite exécuter.

Dans son rapport, le groupe de travail préconise de mettre en œuvre treize recommandations individuelles. Nous avons pu en accepter plusieurs, alors que d'autres recommandations n'ont pas trouvé notre consentement. D'ailleurs, nous avons proposé l'introduction d'un service civil volontaire, tout en sachant que cette idée n'obtiendrait jamais une majorité. Enfin, le groupe de travail souhaite maintenir le facteur 1.5 pour la durée du service civil (soit un service civil qui dure une fois et demi ce

que dure le service militaire refusé), alors que nous demandons une durée inférieure. Mais voyons le verre à moitié plein : l'idée d'une augmentation de la durée semble définitivement enterrée.

Pas de grands changements

La Suisse dispose d'un service civil depuis juste vingt ans, mais ce dernier fait déjà intimement partie de l'identité de notre pays. Le groupe de travail recommande notamment d'examiner si les civilistes ne devraient pas être davantage affectés au soutien de familles encadrant ou prodiguant des soins à des proches.

Le rapport issu de ce travail fortifie la position du service civil. Si l'on tient compte que ce rapport a été élaboré sous l'égide du DDPS, le statu quo concernant le service civil ne surprendra personne. Toutefois il reste à espérer que la Commission de la politique de sécurité du Conseil national saura reconnaître l'excellent profil du service civil et le fait qu'il ne menace en rien les effectifs de l'armée.

Dans les médias, le rapport du groupe de travail serait presque passé inaperçu s'il ne contenait une proposition inattendue. Après l'étude de quatre modèles d'avenir, le groupe de travail propose en effet d'examiner plus en détail le « modèle norvégien », où hommes et femmes sont obligés de servir. Cela ne veut pas dire que toutes et tous servent effectivement, le recrutement se focalisant sur les besoins. Ce principe veut par exemple qu'en cas de pénurie de médecins soient recrutées des femmes médecins. L'orientation selon les besoins peut signifier aussi que des hommes ou des femmes qui seraient occupés à l'éducation de leurs propres enfants pourraient être épargnés de servir. Rien ne s'oppose à l'intégration du service civil dans un tel modèle.

Je pense qu'il est intéressant d'examiner le « modèle norvégien ». Nous allons pouvoir apprendre des expériences de la Norvège. L'introduction d'un tel modèle exigerait toutefois une révision de la Constitution fédérale.



Heiner Studer, ancien conseiller national du PEV, président de CIVIVA.

« Tous nos voeux au Service civil ! »

Voici les voeux d'anniversaire de quelques personnalités suisses et ce qu'elles pensent du service civil.

Introduction: Gregor Szyndler; photos: MAD.

Le service civil a vingt ans. Levons les verres ! « Le Monde Civil » et CIVIVA en ont profité pour contacter par courriel des personnalités publiques suisses de divers horizons: politiciens, artistes, musiciens et autres personnages suisses marquants. Nous nous sommes adressés à une grande variété d'individus, partisans ou non du service civil, en les priant de formuler leurs voeux personnels au service civil à l'occasion de son anniversaire. Tout le monde nous a envoyé voeux et félicitations, et les réponses obtenues sont un véritable pot-pourri qui montre clairement que le service civil est désormais un élément central de notre société. Il favorise sa cohésion, un point c'est tout.



« Vingt ans de service civil, c'est une grande réussite.

Mes très cordiales félicitations vont aux responsables mais surtout aux civilistes eux-mêmes pour leur travail et les bienfaits que celui-ci apporte à notre société. Dans le canton de Zoug, j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte très concrètement grâce à la contribution de civilistes au service de transport pour personnes handicapées TIXI.

Le service civil a parfois aussi été critiqué, et cela ne va sûrement pas changer. Toutefois, personne ne peut nier que 98 pourcents des civilistes exécutent leurs obligations. Quoi qu'on dise, ils contribuent donc de façon significative à l'égalité de traitement face aux obligations militaires. Pour s'en convaincre, il suffit de voir comment le service civil est ancré dans notre politique de sécurité et dans le système régissant l'obligation de servir. Le plus beau cadeau offert au service civil a sans doute été le soutien dont il a profité lors des âpres débats menés lors de la session parlementaire d'automne 2015. Sortis

renforcés, les civilistes peuvent désormais être affectés dans la formation et l'éducation scolaire des enfants et des adolescents. Je me suis beaucoup engagé en faveur de cette nouveauté. »

Joachim Eder
Conseiller aux Etats PLR (ZG),
membre CPS-N



« Compétences, sacrifices, engagement: en vingt ans le service civil a pris de plus en plus de place dans le cœur des suisses. Je souhaite au service civil qu'il continue ainsi, qu'il continue de pousser les jeunes à s'engager pour leur pays tout en vivant selon leurs valeurs. Vingt ans de service civil, ce sont vingt ans de respect, de contribution au bien commun et d'enrichissement mutuel. »

Claude Hêche
Conseiller aux Etats PS (JU),
membre CPS-N



« Nous sommes très heureux de l'existence d'un service civil en Suisse et lui souhaitons tout le meilleur pour les vingt ans à venir.

Nous souhaitons par ailleurs que le service civil ne se limite pas aux hommes suisses, mais s'ouvre également sur une base volontaire aux femmes et aux étrangers/étrangères. Toute personne doit avoir la possibilité de s'engager volontairement pour le bien commun. »

Michael Christen
Secrétaire GSsA



« Ce ne sont pas les armes qui garantissent la paix, mais une société civile forte. Félicitations au service civil ! »

Laura de Weck
comédienne, dramaturge,
metteuse en scène



« Le service civil est une alternative pertinente à l'armée.

La réorganisation de celle-ci et la réduction des effectifs de soldats devraient faire disparaître toute concurrence et tout clivage entre ces deux services obligatoires. »

Thomas Minder
Conseiller aux Etats, hors parti;
groupe UDC (SH)

« Je souhaite féliciter très cordialement tous les membres du service civil et de l'armée pour l'engagement qu'ils fournissent en faveur de notre société et de notre sécurité dans notre beau pays. »

Corina Eichenberger-Walther
Conseillère nationale PLR (AG), présidente
CPS-N

« Tous nos vœux au Service civil ! »

Suite de la page 4



« J'ai effectué presque chaque affectation dans un

secteur d'activités différent : comme animateur dans un foyer médicalisé à Neuchâtel, paysan de montagne dans l'Entlebuch, conducteur de taxi pour personnes handicapées, cuisinier et chef de service dans des établissements de réinsertion. Ça m'a permis de découvrir le travail et le quotidien de couches sociales très différentes. Le service civil m'a rendu plus intelligent et m'a inspiré mon premier roman. On entend souvent dire que l'armée est une école de vie. Dans ce cas, le service civil en est l'université. »

Frédéric Zwicker

musicien, journaliste et auteur.

Son roman a paru chez Nagel & Kimche.



« Cher service civil, Je t'envoie mes félicitations depuis les

Etats-Unis. Ici, à ton âge, on ne peut même pas encore boire d'alcool !

Toi par contre, tu fais preuve d'une précocité étonnante, et malgré ton jeune âge, la liste de tes contributions, toutes bénéfiques pour la société, est impressionnante.

Ayant moi-même fondé un think tank basé sur l'engagement de milliers de jeunes gens, je peux t'assurer que je sais apprécier cela à sa juste valeur !

Alors haut les verres, et tous mes vœux pour les vingt années à venir ! »

Nicola Forster

Président foraus –

Forum de politique étrangère

Annonce



Nouvelles de l'organe d'exécution du service civil (ZIVI)

Vingt ans du service civil : la diversité au rendez-vous

L'Organe d'exécution du service civil a fêté ses vingt ans le 1er juillet 2016 au lac Noir (FR).

Le président de la Confédération, Johann N. Schneider-Ammann, et le Conseiller d'État fribourgeois Erwin Jutzet ont inauguré à cette occasion le campus qui abrite le centre de formation du service civil. La grande diversité des établissements d'affectation et des civilistes, cœur battant du service civil, a marqué l'événement.

C'est sous un soleil radieux que le président de la Confédération, Johann N. Schneider-Ammann, a formé ses bons vœux pour les vingt ans du service civil devant les trois cents invités présents. Il a mentionné l'importance de la formation des civilistes et s'est félicité de l'engagement dont ils font preuve : « Avec le temps, j'ai pu constater que les civilistes sont des jeunes gens engagés, qui se mobilisent pour la société, accomplissent des travaux exigeants dans le domaine des soins et de l'accompagnement et travaillent dur pour la protection de l'environnement » a déclaré le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

Preuve par l'acte : onze établissements ont démontré leur engagement en venant



Les engins explosifs désamorçés exposés par la fondation Digger (Photo: Alexandra Burnell).

de toute la Suisse représenter les presque 5000 établissements d'affectation reconnus. Il y avait notamment l'établissement médico-social St. Otmar (SG), la fondation de protection de l'environnement Naturnetz (AG), qui avait construit pour l'occasion un mur de pierres sèches, la fondation culturelle Monte Verità (TI), dont le stand jouxtait celui de l'office de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Vollzugsstelle für den Zivildienst ZIVI
Organe d'exécution du service civil ZIVI
Organo d'esecuzione del servizio civile ZIVI

l'archéologie (TG), la fondation Digger (JU) au stand de laquelle les visiteurs pouvaient se renseigner sur le déminage, et la commune de Saanen (BE), qui proposait une dégustation de fromage d'alpage. Les civilistes faisaient le lien entre ces différents stands : presque tous les établissements étaient venus avec un civiliste en cours d'affectation. Les visiteurs ont ainsi eu accès à des informations de première main sur le soutien apporté par les civilistes aux établissements d'affectation.

Le lendemain, tout le campus était ouvert au public, qui pouvait visiter les salles de cours, les dortoirs et les installations sportives. Le temps resplendissant de la veille ayant fait la place à une pluie torrentielle, les visiteurs étaient un peu moins nombreux... mais l'ambiance est restée au beau fixe. Et voilà qui sautait aux yeux entrant dans la salle où se tenaient les onze stands des établissements d'affectation : le service civil n'est pas seulement utile, il est aussi très diversifié et plein de vivacité ! Ces deux précieux atouts, il les doit aux établissements d'affectation et aux civilistes.

Question au Docteur Civiva

Mon employeur voudrait que je retarde autant que possible mon service civil. Il n'accepte pas non plus que je l'effectue en un seul bloc d'une longue durée. Il me met la pression pour que je le fasse pendant mes vacances. Un éventuel licenciement a même été envisagé. Quels sont mes droits face à cette situation ?

Deux aspects sont ici à prendre en compte : d'une part, les droits et les obligations des employés et des entreprises, d'autre part, ta relation personnelle avec l'employeur.

La situation juridique est claire: tu es tenu par la loi de fournir un service. Ton employeur doit donc également faire des sacrifices. L'Organe Central gérant les affectations exige que tu réalises le plus tôt possible ton obligation de servir et peut également t'y contraindre.

Ton employeur ne peut donc pas déterminer à ta place comment planifier ton service, ni combien de temps chaque affectation devrait durer. Par ailleurs, les vacances ne doivent pas être sacrifiées pour cela. Les licenciements qui interviennent durant les quatre semaines avant, pendant, ou les quatre semaines après ton affectation ne sont pas valides. Un avis de licenciement avant ou après cette période est également considéré comme abusif s'il est manifestement causé par ton engagement au service civil.

Ne laisse cependant pas la situation en venir à un litige. Planifie tes affectations le plus tôt possible. Celles-ci peuvent être reportées, par exemple si tu es à la recherche d'un nouvel emploi. Essaie également d'avoir le plus tôt possible un entretien à ce sujet avec ton employeur. Bien entendu, lors de tes planifications, tu dois aussi tenir compte des besoins et contraintes de ton employeur. Au service militaire ou à la protection civile, tu n'as pas cette liberté.

Piet Dörflinger

Tu as des questions sur le service civil ou concernant ton affectation? Ecris à: docteur@civiva.ch

Carte Blanche

Service civil, mouvement d'hommes

En matière d'obligation de servir, beaucoup de choses se sont améliorées ces vingt dernières années. Mais en matière d'émancipation, il reste encore beaucoup à faire, même pour les hommes, écrit Markus Theunert.

Maenner.ch est l'organisation faitière des initiatives et associations d'hommes et de pères et a comme objectif de représenter politiquement tous les hommes progressifs de Suisse. CIVIVA et Maenner.ch ont beaucoup de choses en commun, car CIVIVA est également un élément d'émancipation du mouvement masculin. Pourquoi ? Le service civil est déjà en soi une activité émancipatrice. Des milliers de jeunes hommes revendiquent la liberté de ne pas suivre un système patriarcal traditionnel enclin à la violence. Ils vivent de nouvelles formes de coexistence coopérative, de sécurité collective et de gestion pacifique des conflits. Il n'y a pas très longtemps, l'objection au service militaire avait des conséquences draconiennes : plusieurs mois de prison et des interdictions professionnelles. L'introduction du service civil a offert une précieuse alternative, qui s'est vite distinguée par les tracaseries liées à l'examen de conscience. Heureusement, cette situation a évolué et il ne reste aujourd'hui que quelques obstacles administratifs lors de l'admission ainsi qu'une dévalorisation du service civil par le biais de sa durée plus longue, qui le rend plus difficile à concilier avec une vie professionnelle et une vie de famille.

Nombreux sont les jeunes hommes qui aujourd'hui, pour des raisons diverses, se tournent tout naturellement vers le service civil. Actuellement, le civiliste ne doit plus justifier sa décision. Les milieux traditionnels et l'inconscient collectif n'en projettent pas moins une image souvent peu reluisante : tire-au-flanc, couille molle, lavette... Accomplissement du devoir de citoyen et masculinité sont inévitablement mis en question. Heureusement, des projets tels que la résolution pacifique de différends dans le cadre du service civil ont beaucoup aidé à donner un nouveau visage au civiliste. Confrontés au phénomène largement médiatisé de la violence juvénile, divers politiciens et personnalités publiques ont redécouvert le civiliste comme

un jeune homme engagé, sincèrement porteur de valeurs non-violentes.

Le service civil est une forme légitime d'accomplissement du devoir individuel face à l'Etat et à la société. Les affectations au service de personnes âgées ou aux côtés de personnes handicapées permettent d'élargir son horizon en plongeant dans des univers professionnels traditionnellement féminins et en y acquérant de précieuses compétences.

D'un point de vue de politique de l'égalité, deux éléments restent gênants : d'abord que le service civil ne soit pas égal au service militaire. Une obligation générale de servir qui

« Est-ce que l'homme nourricier et protecteur a vécu ? »

donnerait le choix entre engagement social, environnemental, protection contre les catastrophes et service militaire serait ici une solution bienvenue. Ou alors le remplacement de l'obligation de servir par un service volontaire. Ensuite, il faut souligner l'absence d'égalité des sexes. Enfin, l'adéquation entre service civil et famille est un problème également. Maenner.ch s'engage à redéfinir ce qui constitue la norme masculine. Est-ce que l'homme nourricier et protecteur a vécu ? Ce serait simpliste, car là aussi nous encourageons l'égalité des chances et la liberté de choix. Grâce aux postes à temps partiel, au congé paternité et à des valeurs progressistes, les hommes doivent avoir les moyens de prendre des responsabilités au sein de la famille. Et ils doivent saisir ces moyens. En mai dernier nous avons participé au lancement de l'« Initiative pour un congé paternité de 20 jours ». Participe aussi ! Sur notre page web Maenner.ch tu peux commander des feuilles de signatures.



Markus est président fondateur de Maenner.ch et responsable du programme MenCare Suisse.